

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA PARADE** - **FÊTE NATIONALE 2024**

**Dimanche 23 juin 2024 à 14 h** « **Retrouvons-nous à la belle étoile »**

# INFORMATIONS IMPORTANTES

* Vous devez avoir pris connaissance des règlements et directives de la parade en **Annexe 1** de ce formulaire d’inscription;
* Toutes les sections du formulaire d’inscription sont à compléter;
* L’inscription est gratuite
* Le formulaire d’inscription doit être acheminé **AVANT le 10 mai 2024 à midi** par courriel à **loisirs@stejustine.net** ou déposé dans la boîte postale à l’extérieur du bureau municipal au 167, route 204, Sainte-Justine.

# SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS DE L’ORGANISME OU L’ENTREPRISE

Nom de l’organisme ou de l’entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Personne-ressource : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# SECTION 2 : CATÉGORIES (veuillez remplir la catégorie qui vous concerne)

1. **Char allégorique / VTT / Véhicule de votre entreprise**

* Musique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Nombre de participant (e) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Longueur du Char (avec le véhicule remorqueur 40 pieds max) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Description du Char (véhicule utilisé pour tracter le char allégorique, éléments déco, thème, accessoires, etc.) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**B) Groupe de marcheurs avec ou sans musique (mascottes ou déguisements)**

* Nombre de participant (e) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Musique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Description du groupe : (costumes, thème, accessoires, etc.) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# SECTION 3 : ACCORD D’INSCRIPTION

**Avis à tous les participants de la Parade**

Il incombe à tous les demandeurs de s’occuper de l’assurance de leurs participants de même que de leurs véhicules et de leur Char allégorique, le jour de la Parade, soit le dimanche 23 juin 2024.

Seul le demandeur est responsable de toute blessure et de tout dommage à la propriété causée par ses participants (es), son véhicule et/ou son char allégorique. L’œuvre des loisirs et la municipalité de Sainte-Justine se dégagent de toutes responsabilités à cet égard.

Je, soussigné(e) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. (le demandeur), ai lu cet accord, ainsi que les règlements de la Parade, les directives du départ, les directives de l’arrivée et j’en comprends les conditions.

Je signe le présent accord en toute connaissance de sa signification.

Signature de la personne, groupe ou organisme:

Date: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.